



Protection patrimoine personnel

Par **BOURHIS**, le **08/02/2009** à **16:52**

Bonjour,

Je vais être président bénévole du conseil d'administration dans un institut medico pédagogique (association loi 1901). Y-a t'il des risques sur mon patrimoine personnel en cas de problèmes ? Si oui, quels sont les moyens préventifs pour s'assurer face à cette éventualité ?

Merci d'avance.